



LE PRÉCURSEUR

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, MARITIME ET LITTÉRAIRE.

PAIX.

LIBERTÉ.

PROGRÈS.

MÉTÉOROLOGIE.

Thermomètre: 4°. dégel complet
 Baromètre. Beau-temps.
 Pleine mer. — h. 61¹/₂ du matin
 Lever du soleil. 8 h. 4. m.
 Lever de la lune. 5 h. 18 m. s.
 P. L. le 4 à 1 h. 22 m. matin.
 N. L. le 18, à 8 h. 45 m. matin.

Vents. — S.
 Etat du ciel. — petite pluie.
 Basse mer. à 1 h. après-midi.
 Coucher du soleil. — 4 h. 7 m.
 Coucher de la lune. — 9 h. 26 m.
 D. Q. le 11, à 4 h. 47 m. soir.
 P. Q. le 25, à 5 h. 2 m. soir.

ON S'ABONNE

A Anvers, au bureau du *Précurseur*, rue Aigre, N° 526, où se trouve une boîte aux lettres et où doivent s'adresser tous les avis.
 En Belgique et à l'étranger, chez les directeurs des postes.
 La quatrième page consacrée aux annonces, est affichée à la bourse d'Anvers, et à la bourse des principales villes de commerce.
 Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne d'impression; Un soin tout particulier sera porté à les rendre exactes, claires et très-visibles.

PORTES DE LA VILLE.

Ouverture: 6 heures du matin. - Fermeture 9 du soir.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR ANVERS.		POUR LA BELGIQUE.	
A l'année.	fr. 60	A l'année.	fr. 72
Par semestre.	» 50	Par semestre.	» 56
Par trimestre.	» 15	Par trimestre.	» 18

Pour l'étranger 20 francs.

6 JANVIER.

ENCORE DU MESSAGE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Nous avons donné notre opinion sur ce Message et nous avons analysé celle des journaux français. Voici ce qu'en disent les journaux Anglais et Américains:

JOURNAUX ANGLAIS.

On lit dans le *Times*:

« Les journaux de New-York du 9 décembre, nous ont enfin apporté le message du président, qu'on attendait avec tant de curiosité en Angleterre et en France. En ce qui concerne la question entre la France et les Etats-Unis, nous nous bornerons à dire que, pour le moment, le langage du président est calme, ferme et fort, mais de nature cependant à laisser tout espoir de la paix. La chambre française reconnaîtra sans doute la sagesse de préférer un acte de stricte justice à l'absurde ressentiment d'une offense imaginaire. Quant à la médiation que, d'après le *Moniteur*, l'Angleterre aurait offerte, il ne peut certainement plus y avoir de médiation dans une affaire aussi claire. »

Le *Morning-Post* fait les réflexions suivantes sur ce message:

« Toute interprétation du message de l'an dernier, tendant à faire croire à des dispositions hostiles du gouvernement des Etats-Unis, tombe à plat après le dernier message, et quand même la France n'eût pas accepté la médiation de l'Angleterre, nous persisterions à penser qu'il ne ressort autre chose des termes du présent message, si ce n'est que le gouvernement américain est très éloigné de toute pensée de collision. Le gouvernement français a pu ne pas vouloir accepter le désaveu des paroles offensantes de l'ambassadeur américain à Paris, en avril dernier; mais il ne saurait repousser les paroles formelles du président adressées au congrès, où, disait-on, l'affront avait été commis. L'amendement du général Valazé ne se fondant que sur un malentendu, il n'est pas douteux que la France ne persistera pas à en demander l'exécution. Le président ne connaissait pas, au moment où il a adressé son message, la dernière demande par le chargé d'affaires d'Amérique de la résolution définitive du cabinet français sur la question du paiement, ni sa demande de passeports. Il annonce qu'il fera plus tard à cet égard une communication spéciale. Sans doute cette considération pourra paraître inquiétante à quelques-uns; mais nous ne redoutons pas de démonstration hostile de la part du président, après ses premières preuves de modération; et c'est pour nous choses douteuses que, dans le cas même où il serait personnellement disposé à l'aigreur, le sénat consentit à entrer dans ses vues: il y a dans ce corps de l'état une majorité prononcée contre sa politique. »

— On lit dans le *Globe*:

« D'après la modération avec laquelle le président des Etats-Unis s'exprime au sujet de la France, dans son message au congrès, nous n'hésitons pas à penser que cette affaire sera arrangée par les voies amiables, et que notre gouvernement ne sera pas obligé d'intervenir entre les deux pays. Les chambres françaises avaient considéré comme une menace et comme une insulte envers le gouvernement certaines expressions du dernier message du président Jackson, qui semblaient imputer à la France un acte de mauvaise foi. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point les chambres françaises devaient regarder la nation comme insultée par des paroles dont elles n'avaient pas une connaissance directe. L'imputation de mauvaise foi était renfermée dans un message au congrès. Ainsi, la susceptibilité la plus ombrageuse ne pouvait exiger qu'une chose, savoir: que les expressions qui avaient paru insultantes et menaçantes, fussent désavouées. Nous pensons que le général Jackson a rempli ces conditions. Il déclare qu'on s'est mépris sur le sens de son précédent message. « L'idée, dit le président, que mon intention ait été de menacer ou d'insulter le gouvernement français, est aussi mal fondée que la tentative de lui arracher par la peur ce que la justice refuserait, serait vaine et ridicule. » Assurément, si ce n'est pas là une amende honorable, nous ne savons pas ce que c'est. Nous pensons que les

termes du message du président écartent complètement l'obstacle à un arrangement amiable provenant de ce que des explications diplomatiques, données par un ambassadeur, ne pouvaient être considérées comme une explication suffisante de l'offense commise par le chef de l'état. »

— Le *Sun* dit au sujet du message:

« Ce langage satisfera sans doute la France en lui faisant comprendre que la demande de satisfaction a dû être rejetée, suivant les principes sur lesquels est fondée la république américaine. La France se plaint d'avoir été insultée par l'Amérique, l'Amérique, répond que rien ne fut plus éloigné de son intention qu'une menace, une insulte, une offense quelconque à la France. La puissance offensée déclare qu'il lui faut une explication de phrases qui lui font ombrage, et l'Amérique répond que ces phrases sont telles que la constitution les lui dicte, et renouvelle l'assurance qu'elle n'a pas eu l'intention de blesser la France. »

« La Grande-Bretagne s'est chargée de la médiation, et tout en fait présenter le succès. Nous nous sommes empressés, dès le principe, à faire ressortir tout ce qu'il y aurait de funeste et d'impolitique dans une guerre entre les états libres pour un débat de si faible importance: maintenant que les parties belligérantes sont au moment de se donner la main en signe d'amitié, nous ne voudrions pas mettre le moindre obstacle à leur entière réconciliation. »

JOURNAUX AMÉRICAINS.

On lit dans le *Journal of Commerce*:

« Les deux chambres se sont assemblées lundi dans le local ordinaire de leurs séances. Le vice-président des Etats-Unis, président d'office du sénat, occupait le fauteuil dans cette chambre. Le secrétaire et les autres fonctionnaires ne seront choisis que lundi prochain. Dans la chambre des représentants, au premier tour de scrutin, James Polk de Tennessee, homme du parti de Van Buren, a été élu président. »

« Le message a été présenté aussitôt après l'ouverture de la session, mardi. La partie relative à la France, ainsi qu'on le pensait, est pacifique, bien que ferme: ainsi le désire la nation. Ces sentiments s'accordent avec les siens. Le président désavoue formellement toute pensée menaçante dans son ancien message, mais il déclare aussi positivement qu'il ne donnera pas d'autres explications que celles déjà données. Probablement ce message sera considéré par le gouvernement français comme donnant les explications demandées, et cependant, sous quelques rapports, il ne manque pas de sévérité. »

Le *Newyork Evening Star*, ajoute après le message ce peu de mots:

« L'administration, d'après les premiers choix des chambres, est en possession de toutes les parties du gouvernement. Le message est très complet, mais non très pacifique dans les passages relatifs à la France. Nous ne ferons pas de commentaires en ce moment. »

— Le *Newyork-Commercial-Advertiser* porte: « Il y a autant de dignité que d'énergie dans la partie du message qui a trait à la France. Le dernier paragraphe surtout est bien senti, et il ne sera pas sans effet. La France assurément ne pourra se plaindre des expressions ni du ton adoptés à son égard dans le message, bien que l'on eût pu éviter, dans un certain passage, de se servir de cette formule: « Telle était l'insensibilité du ministère français », etc., etc. Il était inutile aussi de dire, dans un autre paragraphe: « Ayant, de la sorte, maintenu la dignité de la France, ils ont voulu démontrer sa justice. S'il est vrai qu'il n'ait pas été fait droit à la nouvelle demande de M. Barton, il est clair que nous ne pouvons demander encore une fois l'argent. Notre pays se repose sur sa dignité: c'est de la France que doit venir maintenant la première ouverture. »

PIÉMONT.

On écrit de Gènes, le 24 décembre:

Notre escadre est partie hier; mais on ignore sa destination.

— On écrit de Nice, le 28;

La flottille Sarde est décidément partie de Gènes, le 23 courant, sous les ordres du contre-amiral Serra.

Elle se compose du Carlo-Felice; Berolda; Regina,

vaisseaux rasés. Euridice, frégate; Aurore, corvette; Zéphir, brick.

Sa destination est inconnue; mais on présume que pour ce moment, elle se rend à Naples, Palerme et Malte. Ce qui il y a de certain, c'est que les provisions qui sont à bord annoncent une longue absence.

Il serait inutile de se livrer à des recherches sur la marche de cette escadre, et sur ce qu'elle pourra faire. Nous avons lieu de penser qu'aucun des bruits qui ont circulé ne sera réalisé.

Le roi a rendu l'ordonnance suivante, relative à ta presse périodique:

« Charles Albert, par la grâce de Dieu, roi de Sardaigne, etc., etc.

« La publication des journaux et autres publications périodiques qui paraissent dans nos états pour l'utilité de l'instruction publique et de l'industrie nationale a été jusqu'à présent subordonnée à une autorisation supérieure; l'ordonnance de 1831 prescrivait, entre autres règles, celle qu'aucun journal ou feuille périodique ne pouvait être publié sans l'autorisation spéciale de notre secrétaire-d'état des affaires intérieures, lequel doit avoir préalablement connaissance de ces publications, et surtout de celles qui sont relatives aux sciences, aux lettres et aux arts. Le nombre de ces publications utiles s'étant maintenant augmenté, il est convenable que ce règlement spécial, qui jusqu'à présent n'avait été communiqué que confidentiellement aux autorités respectives, soit maintenant rendu public. Par conséquent, nous avons trouvé bon de le publier par la présente. Ainsi ayant entendu l'avis de notre conseil, nous avons ordonné et ordonnons.

Art. 1^{er}. Aucun nouveau journal ou publication périodique quelconque (les journaux politiques seuls excepté) ne pourra paraître dans nos états sans que les auteurs ou éditeurs aient obtenu l'autorisation préalable de notre ministre de l'intérieur. Une fois cette autorisation obtenue, la censure du journal et la publication de ses numéros continueront à avoir lieu comme par le passé.

2. Les journaux ou feuilles périodiques qui se publient actuellement et qui n'ont pas obtenu cette autorisation à l'époque de leur première publication, ne pourront pas continuer à paraître si les auteurs ou les éditeurs ne l'obtiennent de notre ministre de l'intérieur dans l'espace d'un mois.

3. Les contraventions à ces dispositions seront punies par la suppression du journal et par une amende de 500 livres, qui devra être payée moitié par les auteurs et éditeurs et moitié par les imprimeurs qui les uns et les autres en seront solidairement responsables.

Fait à Gènes le 19 novembre 1835, et enregistré par le sénat.
 Signé, CHARLES ALBERT, (et plus bas) DE PRALORNO.

FRANCE.

PARIS, le 4 janvier.

Le 2 janvier à huit heures du soir, S. M. a reçu toutes les personnes qui ont voulu avoir l'honneur de lui présenter leurs hommages à l'occasion du renouvellement de l'année. Cette réception s'est prolongée jusqu'à onze heures. Trois ou quatre mille personnes se sont présentées successivement dans les vastes et magnifiques salons des Tuileries. Plus de cinq cents dames en riches toilettes, étaient auprès de la reine.

— La commission de l'adresse a été nommée hier dans les bureaux. Sur les neuf membres qui la composent, trois seulement passent à tort ou à raison pour n'être pas favorables au ministère. Ce sont MM. Pelet (de la Lozère), Teste et Lamartine. MM. Bignon et Etienne qui l'année dernière ont surtout contribué à faire naître le malentendu dont l'adresse a été l'objet, ne font point partie de la commission de cette année. On croit que M. Sauzet sera chargé de rédiger le projet d'adresse et qu'il sera par conséquent rapporteur de la commission. Le président de la chambre étant de droit adjoint à la commission de l'adresse, c'est lui qui la préside.

On croit que le projet d'adresse sera présenté à la chambre dans la séance de mardi ou mercredi.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On assure que MM. Alcalá Galiano et Arguelles vont entrer au pouvoir et le constituer définitivement. Cette nouvelle, si elle est fondée, prouverait la haute intelligence gouvernementale de M. Mendizabal qui semble tendre la main à tous les hommes devenus populaires au milieu de longues années d'honorables efforts, de fatigues et de souffrances. M. Mendizabal, après avoir forcé, par sa seule

présence, la nation espagnole à attendre et à espérer, ne s'est pas précipité en aveugle à la tête d'un gouvernement dont il est impossible de calculer la portée dans un pays long-temps opprimé, en partie fanatisé par des prêtres et des intérêts dynastiques, et déchiré par la guerre civile. Avec une profonde connaissance de l'esprit public, il a compris que le rôle assigné au pouvoir, en présence d'une révolution qui commence, était un rôle de concessions. Il a compris que chaque manifestation, chaque désir de la nation devenait pour lui le signal d'une réforme, et que l'Espagne atteindrait peut-être la liberté, en passant par cette succession de progrès et de modifications.

Du reste, la chambre des procuradores qui avait cette fois une haute mission à remplir, ne paraît pas être assez forte pour la comprendre et la porter. Le projet de la commission relativement à la loi électorale est une sorte d'amendement au projet ministériel. La commission a trouvé trop larges les fondemens jetés par Mendizabal; cependant l'influence ministérielle pourra triompher dans la discussion, et doter l'Espagne d'une loi électorale qui prépare l'avènement d'une constitution salubre et impartialement attendue.

Les esprits et les événemens marchent d'un pas si rapide qu'un pouvoir est déjà révolutionnaire lorsqu'il peut les suivre et constater leurs progrès. Or, quelle immense distance entre Zéa et Mendizabal! (Sentin. des Pyr.)

NOUVELLES DE LA FRONTIÈRE.

Des lettres de Santander nous apprennent que 8500 hommes de la nouvelle levée sont arrivés dans cette ville.

— Une personne de St-Sébastien écrit, le 28, que cette ville était parfaitement tranquille. Aucun événement nouveau ne s'y était passé.

— Le bruit court que don Carlos va épouser la princesse de Beyra, les dispenses sont, dit-on, arrivées de Rome.

— Des lettres de St-Sébastien annoncent la prochaine arrivée dans cette ville d'un bataillon d'écosseis fort de 800 hommes.

Le brigadier Noguera écrit d'Alcaniz, en date du 22 décembre :

Les factions battues à Molina se sont divisées; Quilez s'est dirigé vers Camanas, par Torre la Cana, Cabrera a pris la route de la Puebla de Valverde. Depuis, Quilez est entré à Aguaviva et Cabrera à Orcajo. Le colonel Gonzalez poursuit le premier et le général Palarea le second.

Le colonel don Antonio Buil est parvenu à couper la colonne du Serrador et à lui disperser 600 hommes qui ont pris la fuite vers les bois de Jaulambre. Dans sa marche vers Canet, le chef Tallade voulut attaquer le colonel Buil, mais il fut battu et forcé de prendre aussi la fuite.

Le colonel don Gonzalo Canovas et le marquis del Palacio ont attaqué le village de Pradeconte, sorte de quartier-général des factions et où se trouvaient Torner et el Serrador. Les positions et le village furent abandonnés par eux après une légère escarmouche qui rendit les christinos maîtres de quelques charriots de guerre et de plusieurs charges de vin.

5 compagnies du régiment de Bailen sont arrivées à Alcaniz.

Le général Espinosa se trouve à Calaceite.

Le Journal el Espanol du 26 contient les détails suivans sur les mouvemens de la bourse de Madrid :

« A la fin de la semaine dernière, le cours de nos fonds publics se soutenait faiblement et la dette sans intérêts flottait entre 13 1/8 et 13 1/4 au comptant; néanmoins, dans les deux derniers jours, les opérations ont été plus nombreuses que les jours précédens, circonstance qui s'expliquait aisément, vu la situation des marchés en suspens et dont la liquidation était prochaine; mais l'aspect de la bourse changea le lundi 21, jour de la présentation aux cortès du projet de loi relatif au vote de confiance. Cette circonstance ne pouvait expliquer le mouvement extraordinaire que l'on remarquait, car depuis long-temps on n'avait vu des opérations sur une aussi vaste échelle. Une cause inconnue à beaucoup de gens agissait fortement sur les esprits; le bruit se répandait d'abord que le gouvernement ferait connaître le lendemain dans la Gazette ses intentions au sujet de la dette intérieure, et le taux de la dette sans intérêt s'éleva à 13 3/4. Le mardi, les spéculateurs lurent avec avidité l'article de la Gazette et se rendirent en toute hâte à la bourse, où ils trouvèrent que depuis la veille des négociations avaient été faites à la hausse; néanmoins le cours qui était arrivé à 14 3/8 ne put se soutenir, et il descendit à 14; le mercredi la baisse continua et s'arrêta aux cours antérieurs de la publication de la Gazette; jeudi le cours se fixa à 15 7/8, ainsi la dette avec intérêt éprouva une amélioration de 3/4 0/10.

« Dans ces quatre jours, les opérations ont diminué dans une progression représentée par les nombre 30, 44, 25 et 18; la dette avec intérêt s'en est ressentie, car elle a éprouvé une baisse d'un demi pour cent. Le gouvernement attendait-il ce résultat de l'article. Nous croyons sincèrement que ces espérances étaient plus élevées. Il y a quelque autre cause qui arrête le développement naturel de l'amélioration du crédit représenté par l'augmentation des valeurs; nous nous flattons de connaître cette cause, et si le gouvernement est sûr de son système, lui seul peut la faire disparaître. Le gouvernement en annonçant un plan si vaste et si élevé, a opéré sur des données positives que lui seul connaît dans toute leur étendue. Que le

ministère s'explique donc à cet égard, tous les doutes se dissiperont et le crédit répondra à ses nobles espérances.»

BELGIQUE.

BRUXELLES, le 6 Janvier.

Hier et avant-hier il y a eu grand couvert à la cour, à l'occasion du séjour de S. A. S. le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, frère du Roi.

— Vu l'annulation prononcée par le sénat de l'élection de M. Stroo, nommé sénateur, le 9 juin dernier, par le collège électoral du district d'Ecloo (province de la Flandre orientale), ce collège est convoqué pour le 19 janvier prochain, à l'effet d'élire un sénateur.

— MM. de Brouckère, Hambrouck et Stappers viennent de demander au gouvernement la concession de l'exploitation du minéral de houille sur une superficie de 200 bonniers de terrain dans les communes de Budingem et Neer-Linden près Tirlemont.

— A sa rentrée, la Chambre des Représentans aura à nommer un membre suppléant des jurys d'examen (Faculté des sciences), M. Wesmael, membre de l'académie et professeur à l'athénée de Bruxelles, nommé premier suppléant par la chambre, ayant été nommé membre titulaire par le roi.

— Les échantillons de l'exposition autrichienne, sont d'us aux soins de notre légation à Vienne, qui les a recueillis avec l'autorisation du ministère des affaires étrangères.

ANVERS, 6 Janvier.

On nous écrit de Merxem :

Un événement déplorable vient de se passer chez nous. M. W. Clark, fabricant de biscuit était à examiner un moulin dont il était propriétaire, voyant une vis qui ne lui paraissait pas à sa place il se mit en devoir de l'arranger, sur ces entre faites, les meuniers qui croyaient le propriétaire déjà sorti mirent le moulin en mouvement. Monsieur W. Clark a été pris dans l'engrainage des meules par la main et successivement jusqu'à l'épaule, heureusement que le corps ayant opposé résistance le moulin a dû s'arrêter, les meuniers étonnés de ce point d'arrêt sont montés aussitôt et ont dégagé après des efforts inouis le malheureux propriétaire. Transporté aussitôt chez lui où tous les soins lui ont été prodigués M. Clark est maintenant hors de danger.

La cargaison du brick napolitain l'Unita, capitaine B. Caffero, venu de Messine en 32 jours, se compose de : 1933 caisses fruits. — 30 b.ques Huiles. — 100 caisses Raisins. — 41 sacs Amandes. — 5 caisses Jus de réglisse. — 10 Estagnons et diverses autres marchandises.

Plusieurs vols avec effraction ont été commis dans la nuit du 4 au 5 de ce mois dans le faubourg de Berghem.

Ces délits nous rappellent les dispositions de l'arrêté de M. le Gouverneur de la Province sur les devoirs de la garde civique et les patrouilles de nuit, et nous ne saurions trop en recommander l'exécution dans l'intérêt des communes rurales.

— Le John Bull, bateau à vapeur, a dû partir ce matin pour Londres avec chargement complet.

— On lit dans la Revue des Deux-Mondes : M. Alex. Dumas est de retour à Paris après un voyage de huit mois en Italie et en Sicile. Ce voyage, entrepris dans un but d'art, ne restera passans résultat pour la littérature. Les travaux que rapporte M. Dumas sont nombreux. On cite entr'autres compositions trois drames complètement achevés; le héros de l'un d'eux est le célèbre Paul Jones; Don Juan à Paris est déjà en répétition; Boccage est chargé du principal rôle. Il apporte aussi une traduction en vers de la Divine comédie, du Dante.

— De nombreuses grâces et commutations de peine ont été accordées par arrêtés du Roi en date du 28 décembre.

— Le fils de l'ancien roi de Hollande, Louis Napoléon, vient de publier à Zurich un Manuel d'artillerie à l'usage des officiers suisses. Cet ouvrage est accompagné de trente-neuf planches.

— Un journal de New-York nous apprend que M. John Howard Payn, homme de lettres avantageusement connu a été sous la prévention d'avoir conspiré avec Ross contre le bien-être de la Géorgie, et l'on dit que des papiers ont fourni des preuves de sa culpabilité.

— Le Gallatin Democrat contient quelques détails sur la découverte d'une conspiration des noirs dans Kentucky. Ces hommes avaient résolu de piller la ville et de s'affranchir du joug des blancs.

— Le commodore Dallas, à bord de la frégate des Etats-Unis la Constitution, est arrivé à St-Croix, venant de Saint-Thomas; il y a été rallié le 18 par le sloop de guerre des Etats-Unis le St-Louis. Ils sont partis le 20. Le commodore attendait encore un très fort sloop, un bateau à vapeur, et quelques plus petits bâtimens. On pensait qu'il allait se rendre à Cuba.

— A New-York et à Philadelphie, le gouvernement américain a recruté des matelots; mais on savait que ces mesures étaient amenées par la résolution d'envoyer quelques vaisseaux de guerre dans le golfe du Mexique pour protéger le commerce de la république dans ces parages.

AFFAIRES D'ORIENT.

On lit dans le Morning-Chronicle :

Les ministres russes ont solennellement répudié toute

idée de conquête ultérieure à l'égard de la Turquie. Ils connaissent la résolution de notre cabinet à ce sujet; ils savent qu'aussi long-temps que nous aurons un shelling à déboursier ou un seul soldat à mettre en ligne, nous ne souffrirons pas que l'autocrate garde ou même occupe Constantinople. Cette vision, tendrement caressée jadis par Catherine, et depuis embrassée ardemment par Alexandre, et qui en deux occasions, a failli se réaliser, est devenue aujourd'hui impossible. La Turquie n'a pas besoin de la protection de la Russie.

ANVERS, le 6 Janvier 1835.

Monsieur le Rédacteur du PRÉCURSEUR,

La langue française ayant été reconnue par le Gouvernement comme la plus usuelle en Belgique, a été légalement depuis 1850, appliquée à la manifestation de tous ses actes, aux discussions parlementaires, des tribunaux etc.; mais pour assurer l'extension de ces mêmes actes et que chacun eût connaissance de ses devoirs, la loi a voulu qu'ils fussent publiés dans les deux langues, sa prévoyance à cet égard ne laisserait donc rien à désirer si elle était exécutée littéralement et jusque dans ses moindres détails; mais malheureusement il n'en est point ainsi en cette ville, et mes nombreuses réclamations n'ayant produit aucun résultat, j'ai recouru à votre estimable journal pour faire connaître mes griefs, griefs qui me sont communs avec tout ce qui est contribuable à Anvers et qui ignore la langue flamande, ce qui peut s'appliquer à une partie assez notable de la population imposée.

La Régence vient de faire parvenir à domicile, les avertissemens qui contiennent six grandes pages d'impression et qui imposent aux contribuables des obligations à remplir, sont publiés en hollandais ou flamand, je ne peux au juste le dire puisqu'ils sont pour moi comme s'ils l'étaient en Hébreux; il en résulte que je ne peux connaître, ni quels sont mes droits, ni quels sont mes devoirs, sans être dans la nécessité de recourir chaque fois à un interprète! mieux vaudrait peut-être que je fisse traduire ce libelle mais ce serait une augmentation d'impôts et ils sont déjà assez considérables pour être forcé de ne pas employer ce moyen.

La classe qui paie, n'est-elle donc pas assez intéressante pour que la Régence lui donne quelque chose à son usage pour son argent, et ne pourrait-elle pas faire imprimer tous ses actes dans les deux langues, comme cela se fait pour la promulgation des lois et des moindres avis qui reçoivent une certaine publicité, car qui veut la fin veut les moyens, et que sont les avertissemens de contributions, si ce n'est les moyens d'exécution de la loi des finances.

En faisant droit à ma demande, tous les contribuables seraient instruits de ce qui les intéresse le plus, puisqu'il s'agit d'argent, et personne ne pourrait prétexter cause d'ignorance; dans tous les cas les frais ne pourraient être considérables et d'ailleurs dans une chose de droit, je ne vois pas qu'on doit s'arrêter à leur importance.

En attendant le résultat de ma réclamation.

Agrez etc.
VOTRE ABONNÉ.

CHRONIQUE COMMERCIALE.

On assure que le projet de loi que le gouvernement français va porter devant les chambres, pour sanctionner les ordonnances du 10 octobre et du 28 décembre sur les douanes, contiendra différentes autres modifications favorables à l'industrie et au commerce belge.

— Il est entré à Hambourg en 1835, 2204 navires, dont: 6 des Indes Orientales. — 97 des Indes Occidentales. — 92 de l'Amérique du sud. — 40 de l'Amérique du nord. — 4 de l'Afrique. — 42 de l'Espagne. — 33 du Portugal. — 44 de la Méditerranée. — 156 de la France. — 884 de la grande-Bretagne. — 122 de la Belgique. — 7 d'Archangel. — 8 de la Suède et la Norvège. — 47 de la Baltique. — 45 des côtes du Danemarck. — 406 de la Hollande. — 166 de Brême et du Weser. — 3 de la pêche de la baleine. — 2 de la pêche du hareng.

Les paquebots à vapeur réguliers ont fait 262 voyages savoir: 103 de Londres. — 93 de Hull. — 12 de Goole. — 36 du Havre. — 18 de la Hollande.

Par contre il est parti de Hambourg à-peu-près 2056 grands et petits navires.

— Le magistrat de santé de Naples vient d'abolir par arrêté du 19 décembre, toute quarantaine pour les provenances du midi de la France, de la Corse, de la Toscane, et du duché de Gènes.

— La cour du banc du roi à Londres vient de prononcer, après longues contestations, dans une affaire d'assurances maritimes qui n'est pas sans intérêt pour nos armateurs.

MM. Dupin et comp., armateurs à Nantes, propriétaires du navire français la Valeur, l'ont fait assurer par la compagnie Salvador de Londres, contre tous risques de mer. La première police avait commencé le 20 juin 1829; la seconde et dernière avait expiré le 19 juillet 1831; mais avant ce terme, le navire la Valeur périt corps et biens dans la mer des Indes, et la maison Salvador refusa de payer le sinistre.

Il a été exposé à la cour du banc du roi que la Valeur, était un vieux bâtiment construit en France en 1808, radoubé et remis à neuf en 1816, et qui, depuis cette époque, entreprit avec des chances presque toujours malheureuses des voyages lointains. Après avoir relâché successivement à l'Ile-Bourbon, à Pondichéry, à Calcutta, la Valeur, en sortant de ce dernier port, aborda un bateau à vapeur qu'elle endommagea fortement, mais elle éprouva de telles avaries qu'elle-même eut besoin de fortes réparations. Ce bâtiment ayant repris ses courses aventureuses, fut contraint par de violentes tempêtes, de chercher un refuge dans un port de la mer des Indes. Là il fut vendu, mais à peine venait-il d'être livré à l'acquéreur qu'un coup de vent le mit en pièces.

L'avocat de MM. Dupin réclamait le prix d'estimation du navire, dans l'état où il se trouvait; M. Salvador a fait plaider que d'après la nature des dernières réparations faites à Pondichéry, le navire aurait dû être condamné, qu'il n'était plus en état de tenir la mer, et qu'on ne pouvait le rendre responsable d'un événement qui sortait des clauses de la police d'assurances.

Le jury accueillant ces moyens de défense, a déclaré la demande en paiement du sinistre non recevable, attendu que

le navire n'a point péri par suite de risques de mer proprement dits, mais par vétusté et à la suite de dégradations non prévues dans de semblables contrats.

Lot-et-Garonne. — On lit dans le Journal de Lot-et-Garonne (Agen), le 29 décembre :

» La compagnie du canal latéral à la Garonne vient de se constituer, par l'accession de M. Sanlot-Baguenault, aux maisons de Bordeaux qui s'étaient réunies à M. Doin pour obtenir le renouvellement de la concession. Les travaux de cette grande entreprise doivent commencer au printemps prochain. On sait que le canal latéral est destiné à compléter la jonction des deux mers ouverte par le canal du Midi. Le trajet de Cette à Bordeaux, qui exige quinze jours de navigation sur une mer dangereuse, se fera en moins de six jours par les canaux réunis.

» En temps de guerre, cette voie commerciale rendrait illusoire le blocus de nos ports : en temps de paix elle présente sûreté et économie. Le canal latéral paraît surtout devoir ranimer le commerce de Bordeaux, en facilitant les rapports de cette place avec les départements riverains de la Garonne, du Tarn, du Lot, de la Baise et du Gers.

BAINS FLOTTANS SUR L'ESCAUT.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale le Jeudi 7 courant à 5 1/2 heures du soir à la Salle des notaires, ayant pour but de passer l'acte constitutif de la société par devant le notaire M. Gislain.

Anvers, ce 5 janvier 1856.

Le commissaire délégué,
N. CH. VAN CUTSEM.

Le directeur,
J. G. EBERHART.

COMMERCE.

PLACE D'ANVERS 6 JANVIER.

VENTE DE GRÉ A GRÉ.

SUCRE. — 250 caisses havane blond ord. à fl. 25 national. 500 dito dito " 22 5/8 étranger.
CAFÉS. — 350 balles brésil de 51 1/2 à 52 1/4 cens acquitté. 100 " St-Domingue prix inconnu.
GRAINS. — Environ 600 hectolitres Seigle du pays payés de fl. 5 1/8 à 5 1/4. — 180 barils Graine de Lin de Riga à semer à prix non indiqué.
Ventes Publiques.
On a exposé hier aux enchères 111 boucauts tabac Virginie, 34 seulement ont été adjugés de 47 1/2 à 52 1/2 centimes, il y avait peu d'amateurs pour cette espèce; les Kentucky ont été volués. 175 boucauts 2^{me} sorte avarié présentés à la vente ont obtenu de 52 à 60 1/2 centimes.
Il s'est aussi vendu 42 boucauts refaits on cote de 38 à 45 centimes.

DÉTAIL DES IMPORTATIONS DU 5 JANVIER.

Le schooner belge London Packet, cap. F. Auman, ven. de Liverpool, à la consig. de Mr. J. Podor.
1 partie sel J. Podor.
100 balles coton V. F. Haine.
8 futailles marchandises G. J. Essingh.
7 colis teinture, 120 colis fer, 50 balles coton, et 18 futailles teinture : à ordre
Le brick anglais Clugas, cap. J. Roberts, ven. de Trieste et Céphalonie, à la consig. de Mr. Cateaux Wattel et comp.
25 futailles noix de galle, 152 bottes corinthes, 79 futailles dito, 4 caisses marchandises et 1 partie bois de fusil : à ordre.
Le schooner belge Karel, cap. Stuerman, ven. de Smyrne, à la consig. de Mr. F. H. Nieberding.
5215 boîtes figues, 168 caisses dito, 562 barils raisins, 601 caisses dito, 461 boîtes raisins sultanes, 72 balles laine, 10 dito coton, 10 sacs noix de galle, 6 balles éponges, 5 dito alizari, 2 caisses gomme, 1 partie bois de bûis et 1 boîte salep : F. H. Nieberding.
Le bateau à vapeur anglais John Bull, c. Corbin, v. de Londres.
1 colis marchandises Fraser Young et comp.
2 caisses lacyde Vande Vin Maus.
1 colis marchandises J. Key.
1 balle " veuve F. Haine.
1 caisse " W. Wood.
1 futaille " J. Elsen.
9 balles coton Cateaux Wattel et comp.
2 colis marchandises J. L. Lemmé et comp.
1 caisse " Jolie Clibborn et comp.
2 colis " E. et A. Weber.
1 balle marchandises, 20 dito coton, 19 colis marchandises, 200 sacs café, 1 caissette indigo, 2 colis spermaceti et 2 voitures à order.

MARCHÉS ÉTRANGERS.

MARCHÉ DE PARIS, 2 Janvier.

HALLE AUX GRAINS ET FARINES.

La halle était presque déserte aujourd'hui et les affaires peu animées malgré la reprise de la gelée; cependant la fabrication va se ralentir de nouveau et les provisions diminuer à la halle ainsi que chez les boulangers, il est donc probable que les prix des farines se soutiendront long-temps encore, et ils seraient même susceptibles d'une forte hausse s'il tombait assez de neige pour rendre les chemins difficiles. Les prix se soutiennent avec fermeté de 40 à 49 fr.; on a vendu à ce dernier prix une bonne marque d'Étampes.

Les affaires blés sont également peu actives sans changement dans les cours.

CUIRS. — Paris 2 janvier. — Cuir au jus fort 1-15 à 1-20. — Bœuf en croute 1-05 à 1-10. — Vache id. forte 2-15 à 1-25; id. légère 1-20 à 1-35. — Cheval en croute 1-00 à 0-00. — Veau froit 1-25 à 1-10, id. léger 1-40 à 1-50.

Cuir poil frais. — Vache 35 à 56-0 le cent. — Bœuf 39 à 40-0. — Teau abat. de Paris, 6-0 à 60.

Aucun changement à signaler dans les prix; les affaires sont toujours stationnaires, et l'on ne pense pas qu'elles reprennent avant le mois de mars, époque des fournitures d'été.

La basane est toujours assez demandée; cependant les prix fléchissent un peu. En général, les affaires étant calmes dans la petite peau, presque tous les achats en sont en baisse.

MARCHÉ DU HAVRE, 2 Janvier.

COTONS. — Le marché a été aujourd'hui très-calme. — On trouve peu de preneurs et les ventes se font avec un peu de faiblesse dans les prix. — Il n'a été coté que 97 b. Géorgie courte soie nouveau à 1-48 à 1-56.

Situation du coton au Havre, le 31 décembre,

Importations du 1^{er} janvier au 31 décembre

1855.... 214610 B. dont 188540 B. E.-U.

1854.... 201655 184046

Débouchés du 1^{er} janvier au 31 décembre

1855.... 217525 195460.

1854.... 214550 195452

Existence du 31 décembre

1855.... 19020 12555

1854.... 21955 19655

4575 B. Géorgie C.-S. Mobile et

Alabama 9277

7960 Louisiane 9581

— Géorgie L.-S. 995

12555 b. 19655 b.

Prix des Géorgie C. S. de 95 à 1-42.

INDIGO. — Notre approvisionnement est de 5508 caisses Bengal dont 2000 en seconde mains 142 manillo 125 surons Guatimala et 120 dito Carr.

CACAO. — Une partie de 219 sacs car, venus de Bordeaux viennent d'être placés à un prix tenu secret. — Cette sorte resta cotés de 75 c. à 1-10 c. suivant la qualité en entrepôt.

BOURSE DE BORDEAUX, 31 Décembre.

Les 50 kilogrammes.

SUCRE. — 58 b. ques brut Martinique 65 à 75, 100 pièces bâtarde 71.
Armagnac nouveau 225; id. rassis 500; Marmade 212; pays 200; Languedoc; Cognac Sainton 500; Bordeaux pr. de L. 295; 4^e pr. d'Amérique 505; 5/6 disponible 5-5; Tafia 5 à 7.

MARCHÉ DE NEW-YORK 9 Décembre.

COTONS. — Les avis de Liverpool du 31 octobre, que nous avons reçus la semaine dernière, quoi qu'annonçant une nouvelle baisse, n'ont eu aucune influence sur notre marché : car nous restons avec un stock fort minime. Depuis lors nous en avons environ 5000 B. d'arrivage, le tout en Upland, et comme la demande se borne aux besoins de la consommation, les prix ne paraissent pas vouloir se soutenir et même quelques lots se sont fait en baisse de 1/4 c. Les ventes depuis trois jours s'élèvent à 800 B.; on a payé les Upland dans les prix de 15 1/4 à 16 1/2; New-Orléans, 17 1/2 à 18.

En Florides, Mobile et New-Orléans, il reste peu de chose sur place. Les avis de New-Orléans vont jusqu'au 26 novembre; il s'était fait la veille 2600 B. Mississippi, de 15 5/4 à 17 1/2, et 200 Louisiane, de 16 1/2 à 17.

A Charleston à la date du 5 novembre, les prix s'étaient fort bien soutenus, la demande ayant été active pendant toute la semaine; il s'est fait plus de 8, 500 B. dans les prix de 14 5/4 à 16 1/4.

CAFÉS. — Un millier de sacs Brésil vient de se faire à 12 1/2, en qualité fin ordinaire; un autre lot a été traité à 12, tel que. — Quelques

St-Domingue ont obtenu 11 1/4. — En autres sortes, il s'est fait peu de choses, et les prix sont sans variation.

POTASSE ET PERLASSE. — Faute d'approvisionnement, et par suite de la fermeture des canaux, les transactions sont arrêtées; quelques petits lots seulement se sont placés, savoir : potasse, 725 reis; perlasse, 925 reis.

FANONS. — 80 milliers, qui soldent à peu près notre stock, viennent d'être vendus de 25 à 25 1/2 c.

Houblons. — Sans affaires. — Prix nominal.

Change sur France, 5 25 à 5 25.

— sur Londres, 8 5/4 à 9 1/4.

PARTIE MARITIME.

SINISTRES.

On nous écrit de Hambourg, 1^{er} janvier :

Le navire Jupiter, cap. Kimms, allant de Gothenbourg à New-York, a été totalement perdu à la côte de Jutland.

— Le navire Scandinavien, cap. Strand, de Riga à Christiania, a péri totalement près de Bornholm. L'équipage est sauvé.

— Le navire Neptunus, cap. Brekwold, de Koningsberg à Dunkerque, a péri totalement près de Bornholm. L'équipage est également sauvé.

— Le navire Margaratha, cap. Bergstrom, de Lubeck à Christinestad, a éprouvé le même sort, aussi près de Bornholm.

NOUVELLES DE MER.

Le brick anglais Amagon, cap. Drisdol, était en charge pour Hambourg à Céphalonie et devait partir du 9 au 12 novembre.

— En charge à Messine pour Bristol, départ 25 novembre, le brick anglais, Eliza, cap. Decean.

POUR LONDRES.

— La goelette anglaise, Mary, cap. Pinell.

— Le navire belge Pigeon, cap. Hintens, devait partir de Messine pour Anvers le 2 décembre.

— La goelette belge Léopold 1^{er}, cap. Bunnemeyer, devait partir le 15 décembre de Lisbonne pour Anvers.

— On écrit de Cuxhaven, en date du 27 décembre, que le navire Arbre à Pain, cap. Kiar, en destination de Hambourg à Maraham a été relevé du rivage et conduit dans le port, pour y faire les réparations nécessaires.

— Le navire Goede Verwagting, cap. H. J. Kruse, de Hambourg à Amsterdam, d'après les nouvelles reçues de Dorummersel en date du 25 décembre, a été conduit dans ce port par des pilotes, avec des avaries et faisant eau.

— Le navire Catharina Margaretha, cap. Swart, d'Amsterdam à St-Petersbourg, a échoué près de Friederichsham.

Le syndic des assureurs de Bordeaux, est prevenu que la polacre autrichienne l'Adria, est échouée et saisie par les glaces en face de Plasac, et dans une situation de perte certaine.

— On écrit de Fécamp, 31 décembre :

Le 21 courant, le navire Apollon, de Fécamp, cap. Argentin, arrivé de St-Ubes en ce port, se trouvant alors par 49° 9 lat. N. et 9° 14 long. O. et naviguant en cape courante, a été abordé à l'épaule de tribord par un navire qu'on présume être de 6 à 700 tonneaux, et anglais, car on n'a pu en connaître le nom ni la nation. — Cet abordage a manqué lui être funeste; son mât de beaupré a été cassé, son avant tout éventé, et il a éprouvé beaucoup d'autres avaries dans la coque la mâture et le grément.

— On nous écrit de Flessingue, 4 janvier :

Le navire Ceylon cap. Goro, voulant descendre de la côté de Breskens, s'est jeté sur un petit banc inconnu aux pilotes. Comme c'était à moitié marée et que le navire reste debout, on suppose qu'il n'a pas souffert. Il a perdu sa chaîne.

— On nous écrit de Douvres, 4 janvier :

Sont entrés en relâche dans ce port :
Le navire Elisa cap. Dobbelauch venant d'Anvers
Le navire Eclipse cap. Garling venant d'Ostende.

— On nous écrit de Cherbourg 2 janvier.

Le navire Victorine, cap. Jouve, de Marseille à Royan, est entré en relâche forcée dans ce port, il devra décharger et caréner.

NAVIRES EN RETARD.

Le navire Bon Henry, cap. Viand, de la Martinique à Marseille, parti le 15 octobre dernier, depuis on n'en a plus eu de nouvelles.

MOUVEMENTS DES PORTS.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 5 JANVIER.

Le brick napolitain Lumina, c. Caffiro, ven. de Messine, ch. de fruits.

Le John-Bull parti vers 10 1/2 heures du matin, vient encore de jeter l'ancre devant la ville; il n'a pas été plus loin qu'Austruweel, le temps brumeux en est la cause.

La longueur du John Bull, est de 52 mètres, la largeur (les roues non comprises) est de 5 mètres 55 centimètres, sa profondeur de 4 mètres 69 centimètres.

FLESSINGUE. venant de
4 janv. Sumitta Barnardo c. Cafiero, Messine.
Ceylan, c. Gorr, Batavia.
HELVOET. venant de
8 janv. Rhoon et Vendrecht, c. Schaep, Batavia.
Zeemeeuw, c. Noordhoest, Lisbonne.
BRIELLE. venant de
3 Engelina, c. Bok, Liverpool.
TEXEL. venant de
2 Susanna Maria, Surinam.
3 Flora, c. Tyjen, Riga.
Twee Gebroeders, c. Potjewyd, Havane.
Vrouw Bouwina, c. Dekker, Londres.
OSTENDE. venant de
4 Sophia, c. Bakkar, Newport
ayant relâché à Douvres.
HAVRE. venant de
1 janv. Charlemagne c. Richardson, N-York.
2 Floride, c. Moran, Charleston.
allant à
Lagrange, c. Patten, New-Orléans.
Arago, c. Dufaitelle, Vera-Cruz.
Mathilde, c. Levailant, Almerie.
DUNKERQUE. venant de
29 déc. Evelina, c. Pascal, Gadeloupe.
30 Adolphe, c. Prat, Cette.
Au bout de l'estacade trois navires.
Economie, c. Bronzonde, Cette.

Aristide, c. Taverner, et les Deux
Amis, c. Vince de Bordeaux.
BOULOGNE. allant à
25 Bon Philippe, c. Delpierre, Hollande.
St.-VALERY-EN-CAUX. venant de
31 déc. Hortense-Eugénie, c. Lodiré, Rotterdam.
ROCHEFORT. venant de
22 déc. Hoop, c. Berkhoff, Rotterdam.
31 déc. Hoop, c. Berkhoff, all. à
CAEN. venant de
17 janv. Leonidas, c. Le Goffe, Charleston.
Calypso, c. Cagnaud, Marseille.
Rosalie, c. Lemouf, "
NANTES. venant de
2 janv. Brésilien, c. Amouroux, Troquet (côte d'Afrique).
Diligent, c. Ponpanneau, St-Yago-de-Cuba.
Cynnais, c. Héroult, Cayenne.
Pag. Ferdinand, c. Huel, "
Diane, c. Gautran, Bourbon.
Courrier de St-Denis, c. Auger, "
PAUILLAC. venant de
31 déc. Onderneming, c. Gout, Amsterd.
Margaretha, c. Brons, Ostende.
BORDEAUX. venant de
30 déc. Jeune Françoise, c. Leret, Rouen.
Harmonie, c. Douteau, Ile de Ré.
Jeune Saint Anne, c. Causie, La Rochelle.

Jeune Rose, c. Pinatel,
Marianne, c. Beven,
Lise, c. Labouche,
Union, c. Masson,
Reward, c. Goss,
BAYONNE.
26 au 30 déc. Louise, c. Abé,
Marie, c. Guitel,
Amitié, c. Sarachaga,
Améline, c. Maingant,
Jeune Emmanuel, c. Ohier, Reyneville.
Triton, c. Liron, Mesquer.
N.-D.-de-Béogogne, c. Arrigunaga, Santand.
Estanislada, c. Uribarry, Bilbao.
Solide, c. Hiriart, Santander.
Seudre, c. Préaux, Passage.
Florentina, c. Galditz, Bilbao.
allant à
Céline, c. Ertaud, St-Martin.
Bonne-Nanette, c. Godinet, San-Yago.
Deux Amis, c. Oliguabal, Corogne.
Jeune Ernest, c. Berthet, Havre.
Fermina, c. Gorocica, Vigo.
Léocadie, c. Lancelot, Rouen.
Petite Eulalie, c. Fontaine, Bordeaux.
Vigilant, c. Levisage, Redon.
Souvenir, c. Geoffroy, Nantes.
Espérance, c. Bulot, Bordeaux.

St-Gilles. pour.
Rouen. Nantes.
Swansea. Courrier de Bilbao, c. Galditz, Bilbao.
Brest. Espérance, c. Bulot, Bordeaux.
Liverpool. CETTE. venant de
28 Contre-Amiral, c. Paulucci, Lisbonne.
Josephine, c. Parmentier, Boulogne.
MARSEILLE. venant de
28 déc. Palialcide, c. Taffe, Martinique.
Diamant, c. Cas, "
Mathilde, c. Corbet, Caen.
Neptune, c. Tanguy, Marans.
Eugène, c. Bodet, Nantes.
Alexandre, c. Aprosy, Havre.
Estocq, c. Audibert, Martinique.
Rouennais, c. Troude, Guyaquil.
Umea, c. Beckman, Umea.
Aigle, c. Baudet, Bayonne.
allant à
28 déc. Onderneming, c. Flick, Amsterdam.
Tesco, c. Cacace, Magador.
Georges, c. Beckmann, New-York.
LISBONNE. venant de
19 déc. Hoop, c. Haasnoot, Amsterdam.
21 " Cornelis Hendrik Tromp, "
c. Borchers, "
Maartje, c. Spanjesberg, Vlaardingen.
SMYRNE.
27 nov. Jonge Maria, c. Meeuw, Rotterdam.

SOCIÉTÉS DE PARIS, LONDRES ET BRUXELLES,
POUR LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES, RUE DE RUYSBROECK, N.º 9, A BRUXELLES.

DICTIONNAIRE
DES

DICTIONNAIRES,

Le nombre de nos Souscripteurs étant devenu beaucoup plus considérable que nous ne nous y étions attendu, nous avons été obligés de faire remettre sous presse les premières feuilles qui composent la première livraison, et par ce motif la première livraison, au lieu de paraître du 25 au 30 courant ne paraîtra que du 20 au 23 janvier prochain, mais sans remise.

Nous ferons remarquer que nous pouvions fort bien paraître du 25 au 30 courant, ainsi que nous l'avions promis, mais alors nous n'eussions pu servir qu'une partie de nos Souscripteurs, tandis que nous voulons les servir tous à la fois, afin de n'en mécontenter aucun.

Nous annonçons encore, que la première livraison devant être considérée de droit, sinon de fait, comme déjà en vente, tous ceux qui désireront souscrire maintenant ne pourront pas jouir des avantages accordés aux premiers souscripteurs, et seront obligés de payer chaque livraison 35 centimes. et dès la mise en vente de la 2ª livraison 60 cent. (14)

SOCIÉTÉS DE PARIS, LONDRES ET BRUXELLES,
POUR LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES, RUE DE RUYSBROECK, N.º 9, A BRUXELLES.

**LE BUFFON CLASSIQUE
DE LA JEUNESSE,**

OU

RÉSUMÉ D'HISTOIRE NATURELLE.

OUVRAGE NEUF,

RÉDIGÉ POUR LES JEUNES GENS DES DEUX SEXES, ET D'APRÈS LE TEXTE DE BUFFON, ET DE TOUTS SES
CONTINUATEURS, ET ORNÉ DE SUPERBES PLANCHES REPRÉSENTANT PLUS DE 500 ANIMAUX,
PLANTES, ETC., ETC., DESSINÉS D'APRÈS LES PREMIERS ARTISTES;

PAR M. LACOSTE.

2 beaux volumes in 8º, très-élégants, format anglais, texte à deux colonnes, avec filet et encadrement, et une jolie couverture ornée de vignettes, dessins, etc.

CONDITIONS.

Le BUFFON CLASSIQUE DE LA JEUNESSE, imprimé soigneusement en caractères neufs fondus exprès, et sur bon papier satiné et collé, de la fabrique de M. Hennessy, coûtera, tout complet, dix-huit francs.

Il formera trente-six livraisons, d'un nombre de feuilles et de planches indéterminé, qui coûteront cinquante centimes.

Ces trente-six livraisons formeront deux beaux volumes in 8º, très-élégants, format anglais.

La première livraison va paraître; les autres se succéderont de dix ours en dix jours.

Nota. Les premiers souscripteurs recevront les plus belles planches, puisque les livraisons seront délivrées par ordre de souscription.

On souscrit chez tous les libraires, les directeurs de postes et de messageries, et dans les cabinets de lecture, où se distribue

LE PROSPECTUS AVEC GRAVURES. (10)

MAISON A LOUER PRÉSENTEMENT,

Sise rue au Sucre, Section 4, N. 2841.

On pourrait y joindre un fond d'épicerie bien achalandé. Pour la voir et en traiter s'adresser dans la même maison. (17)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le magasin de modes de mad. LAROCHE-LEROY est actuellement situé marché aux Souliers, au coin de la rue du Lit.

NAVIRES EN CHARGE.

BUREAU DES COURTIER

Ch. J. SASSE, J. F. FONTEYN, COURT. MARIT.
POUR HAMBURG.

Le navire danois Zebra, cap. J. Frodden, pour partir dans la huitaine. (15)

POUR AMSTERDAM.

Le schooner suédois 2 Socurs (2 Systas) cap. J. N. Jordberg, pour partir sous peu de jours. (16)

A GAND POUR ALGER.

BUREAU DU COURTIER J. SCHIPMAN.
Le kof hanovrien VROUW GEZINA, cap. Lindboom.

POUR HAMBOURG.

Les kofs hanoviens CAROLINA, cap. Lonjer et HENRICUS, cap. Riecke

POUR ALGER.

Le navire Papenbourgeois VROUW GEZINA, commandé par capitaine H. C. Lindboom pour partir à la fin du présent mois; prendra frêt et passagers. S'adresser pour plus amples informations à MM. Pusens Taffin à Bruges et J. Pieters à Ostende, ou au courtier susdit. (9)

POUR BORDEAUX.

Le navire Hanovrien CÉRES, cap. Bunting, pour partir à la fin de décembre.

S'adresser pour plus amples informations au cap. à son bord se trouvant vis-à-vis de l'entrepôt, ou au courtier susnommé. (8)

POUR NANTES.

Le navire Papenbourgeois WILHEM, commandé par cap. L. Jongeblood, pour partir à la fin du présent mois, ce navire étant déjà assuré des deux tiers de son chargement par les marchandises destinées pour les navires Espagnols *San Fidel*, cap. Echevarria, en destination de Bilbao, Santander et la Corogne, et Nuestra Sinora de Begona, cap. de Arrigunaga, l'un et l'autre pour partir de Nantes, vers la fin de janvier prochain.

S'adresser pour plus amples informations au capitaine à son bord se trouvant vis-à-vis de l'Entrepôt ou au courtier susdit. (7)

COURS DES FONDS PUBLICS.

BOURSE DE BRUXELLES. — DU 5 JANVIER.

Dette active. 2 1/2.	35	P	BRÉSIL	1824.	85
Emprunt de 24 mill.	100 1/2		ESPAÑE Ardoín.	1824.	51 5/8 A
Banque de Belgique.	115	A	"	Fin cour.	
Action de la banque.	825		"	Gross. pièces.	50 5/4
Empr. de la ville 1852.	99 7/8	P	"	Prime 1 mois.	
Soc. de comm. de Br.	155 1/2	P	"	Différ 1855.	26
Canal Sambe et Oise.	108	P	"	ancien.	19 1/2 P
A. des Hauts. Four.	115 114		"	Det. passiv.	
A. Soc. d'Ongrée.	104	A	Portugais		
Dette act. holland.	54 5/4	P	Changés Amst. c. j.		1 2/2 0/2 P
Rente rembours.	96		"	Londres c. j.	12 15 P
AUTRICHE Métall.	101 1/2	A	"	deux mois.	12 7 1/2 P
NAPLES Falconet.	91 5/4		"	Paris c. j.	pair
ROME " 1855.	100 5/4		"	deux mois.	1 2/2 0/2 P

BOURSE D'AMSTERDAM. — DU 5 JANVIER.

Dette active.	55 9/16	Dette diff. d'Esp. à P.	19 11 1/16
" différée.	9 5/16	Lots Banq. de Vienne.	
Billets de change.	24 7/8	Mé. alliqs.	99 1/8
Syndic. d'amord.	95 5/16	Act. Rolsch. 1.º lev.	
" " 5 1/2.		" " 2.º lev.	
Rend. remb.	2 1/2	Lots polona. s.	127
Act. Soc. com. P. B.	125 5/4	Naples Falconnet.	
Russie. Hope. et com.		" " Londres.	
" ins. au gr. livre.	81 5/8	Brésiliens.	76 1/2
" cert. nég. Hamb.	100	Grèce.	
" emp. à Lond.		Contrib. de guerre.	
Prus. nég. à "		Bill. du trésor. 6 0/2	
Danemarc. à "		Lots prussiens.	
Rente franç. 5 0/2.		Cortès.	
" perpétuelle.		Ardoín.	51 1/4
" " d'Amst.		Déférée.	
" p. Lond. 5 0/2.		passive.	17 5/4

BOURSE DE PARIS. — DU 4 JANVIER.

FONDS PUBLICS.	COURS DU JOUR.		COURS PRÉCÉD.
	Ouvr	Fermé.	
Cinq p. cent. comptant	108 75	108 75	108 4
" " fin courant	000 00	109 15	108 55
Trois p. cent. comptant	81 10	81 20	80 55
" " fin courant	00 00	81 60	80 35
NAPLES. Cert. Falc. compt.	97 95	98 45	97 85
" " fin courant.	00 00	97 45	97 85
ESPAÑE. Empr. royal, comptant.	00 00	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00	00 00
" R. pp. 5 p. c. compt.	00 00	39 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00	00 00
" 5 p. c. compt.	00 00	39 1/4	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00	00 00
" Cortès. compt.	00 00	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00	00 00
Coupons cortès	00 00	00 00	00 00
Dette différée.	00 00	19 1/8	00 00
Nouvel emprunt.	00 00	50 5/4	00 00
ROME. Rs. 5 p. c. compt.	000 00	102 00	000 00
" " fin cour.	000 00	000 00	000 00
BELGIQUE. Empr. 1851, comp.	000 00	101 7/8	101 1/2
" " fin cour.	000 00	100 00	100 00
Banque de Belgique.	000 00	114 00	000 00

BOURSE DE LONDRES. — DU 4 JANVIER.

5. p. 0/2 Consolidés.	92 5/8	" Ardoín.	
Omnium.	4 5/4 7/8	" Scrip.	
Belges 1852.	100 5/4 1/4	" Dette différ.	25 1/2 5/4
Hollandais 5 p. 0/2.	85 1/4 5/4	" " passiv.	16 1/2 5/4
" " 2 1/2 p. 0/2.	35 1/4	Ersélien 1854.	54 1/2
Portugais nouveaux.	85 1/4 5/4	Mexicains 6 p. 0/2.	58 1/2 5/9
" " 5.	55 1/2	Chili.	45 48
Espagne Cortès.		Colombie.	35 3/4 44 1/4

CHANGES. — LONDRES, LE 1.º JANVIER.

COURS DES CHANGES.	Temps.	Prix réels à la Bourse le dern er jour de courrier.	CHANGES.	
			papier.	argent.
Amsterdam	3 mois.	12 5 5/4 6		
" " "	c. j.	12 5 1/2 4		
Rotterdam	3 mois.	12 6		
Anvers	—	12 5 1/2		
Bruxelles	—	12 5 5/4		
Hambourg.	—	15 15 1/2 15 5/4		
Paris. 3 jours d. v.	—	25 60 65		
" " "	5 j. d. v.	25 99 92 1/2		
Bordeaux	5 mois			
Francfort sur Main.	—	155 1/8 1/4		
Petersbourg	—			
Vienne.	—	10 9 1/2 10		
Trieste.	—	10 10 11		
Madrid.	—	57 1/4		
Cadix.	—	57 3/8 1/4		
Barcelone	—			
Gibraltar.	—			
Livourne.	—	47 7/8		
Gènes	—	25 90		
Venise.	—			
Naples.	—	40 3/4		
Palerme	—	122 1/2		
Lisbonne	—	35 5/8 1/2		
Rio-Janeiro	—	57 1/2		
Bahia	60 j. d. v.			

CHANGES. — PARIS; LE 31 DÉCEMBRE.

CHANGES.	50 JOURS.		90 JOURS.	
	papier.	argent.	papier.	argent.
AMSTERDAM.	57 5/8		57 5/8	57 9/16
ANVERS.	57 1/8	57 1/8	57 1/2	57 7/16
HAMBOURG.	186 1/2		185	184 5/4
BERLIN.	5 66		5 64	5 65
LONDRES.	25 52 1/2	25 52 1/2	57 1/2	25 57 1/2
MADRID.	15 95	15 95	15 85	15 85
CADIX.	15 90	15 90	15 85	15 85
BILBAO.	15 70	15 70	15 60	15 65
LISBONNE eff.			505	510
PORTO eff.			500	502 1/2
GÈNES.	99 5/4	99	99	1 0/0
LIVOURNE.	516	512	512	512
NAPLES.	458 1/2	455	455 1/2	
TRIESTE.	254	252 1/2	252 1/2	
VIENNE.	254	252 1/2	252 1/2	
MILAN.	85 1/4	84 1/4	84 1/4	
AUGUSTE.	254 1/4	0/0 P	252 1/4	252
FRANCFORT.	98		98 1/2	2 5/8
PÉTERSBOURG.			109	109
MESSINE.			15 10	
PALERME.			15 10	
LYON.	99 7/8		99 1/4	7/8 P
BORDEAUX.	99 5/4	1/8 P	99 1/4	7/8
MARSEILLE.	99 7/8	1/8 P	99 1/4	7/8 P
MONTPELLIER.	99 5/4	1/4 P	99	1 1/8 P

CHANGES. — AMSTERDAM, LE 4 JANVIER.

Paris. 2m. d.	Argent.	Papi.	Argent.		Papier.
			Livour. 2m. d.	98	
" court.	57 5/8		Naples. 2m.	82 1/8	
Bordea. 2m.	56 5/8		Vienne 6m. St.	56 1/8	
" 15d.	56 7/8		Augsb. 6m.	56	
Madrid. 5m.	102 1/4		Francf. 6m.	55 7/8	
Cadix. 5m.	102 1/4		Londr. 2m. F.	12. 10	12. 12 1/2
Sévilles. 5m.	101		" 5d. s.	12. 20	
Bilbao. 5m.	101 1/8		Hamb. 2m. St.	55 5/16	
Lixbon. 5m.	44 1/4		" k.	55 1/8	
Porto. 5m.	43		Petersb. 5m.	10 5/16	
Gènes. 5m.	47 5/16		Rett. c. pr. f. 100.	1/4	

CHANGES. — ANVERS, LE 6 JANVIER.

	Court Jours.	2 Mois.		3 Mois.
Amsterdam	1/2 0/2 perte A			
Rotterdam	5/8 0/2 perte A			
Paris		fl. 46 15 16	46 5/4	A
Londres.		fl. 12 15		
Hambourg.		A 55 1 1/2	A 54 15 16	A
Bruxelles et Gand.	1/4 0/2 perte.			
Bons du trésor.		6 SEMAINES.		
Francfort.	56		55 9 16	
Escompte.	4 1/2			
Bons du trésor.	4 1/2			

IMPRIMERIE DE DEWEVER FRÈRES, RUE AIGRE, N.º 526